

## **Pour une Suisse constructive. Les entrepreneurs**

### **Nous modernisons.**

Les praticiens du secteur principal de la construction sont incontournables pour atteindre les objectifs climatiques à l'horizon 2050. Notre parc immobilier et notre infrastructure doivent en effet être modernisés de toute urgence.

#### **Moderniser, c'est assainir davantage**

Trop vieux, le parc immobilier suisse est responsable de près de la moitié de la consommation d'énergie et génère un quart des émissions de CO<sub>2</sub>. Un bâtiment construit aujourd'hui consomme jusqu'à sept fois moins d'énergie qu'un bâtiment des années 80. Le taux d'assainissement actuel de 1 % est toutefois loin d'être suffisant pour atteindre les objectifs climatiques d'ici 2050. Pour ce faire, il faudrait au moins tripler les assainissements énergétiques des bâtiments.

#### **Les solutions qui s'offrent à la Suisse constructive:**

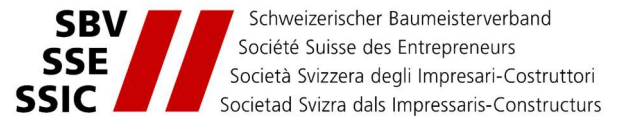
- **Incitations plus élevées** telles que généreux bonus d'utilisation du sol, subvention à l'investissement et contributions à l'investissement, y compris pour des assainissements partiels, déductibilité fiscale.
- **Suppression des obstacles** en accélérant la construction de logements avec suppression des surréglementations inutiles, renonciation à l'obligation d'autorisation pour les installations solaires / systèmes de chauffage renouvelables, simplifications pour la réalisation de RCP (regroupement dans le cadre de la consommation propre), flexibilité en cas de réaffectation d'une zone industrielle en zone résidentielle.
- **Optimisation des processus d'autorisation.** Réduction de la complexité, accélération des procédures d'autorisation grâce à des délais d'opposition courts, saisie et traitement numériques des requêtes, limitation des possibilités d'opposition, coopération plus étroite et moins bureaucratique entre les autorités et les requérants.

#### **Moderniser, c'est densifier en construisant**

Plus de 80 % de la population vit déjà dans des villes et des agglomérations. La pression sur le marché du logement s'accroît avec l'évolution démographique prévue. Les besoins en infrastructures de mobilité et de loisirs augmentent de manière disproportionnée. Il est nécessaire d'augmenter la densification à l'intérieur du milieu bâti pour que les zones à bâtir restent raisonnablement proportionnées au paysage. Une optimisation des voies de mobilité et de transport est également requise.

#### **Les solutions qui s'offrent à une Suisse constructive:**

- **Suppression des obstacles** tels que coefficients d'utilisation, dispositions en matière de protection contre le bruit, réglementations en matière d'ombre ou paragraphes réglementant l'esthétique. L'importance de la densification doit en outre être au moins aussi élevée que celle de la protection des sites construits ou du paysage.



- **Optimisation de l'existant**, par exemple en développant/adaptant les infrastructures de transport actuelles pour obtenir des chaînes de mobilité multimodulaires permettant aux personnes et aux marchandises d'atteindre leur destination par des voies sûres et intelligentes.
- **Sécurité juridique et conditions-cadres claires** dans les plans directeurs cantonaux et les plans d'affectation communaux. Renforcer l'uniformisation des prescriptions cantonales en matière de construction. Celles-ci ne doivent pas aller à l'encontre des objectifs de densification interne. L'instrument de pouvoir qu'est la possibilité de faire opposition doit être limité en fonction de la situation.

## **Nous construisons.**

Les praticiens du secteur principal de la construction sont incontournables pour garantir la sécurité de l’approvisionnement. Car nous construisons des infrastructures et des réseaux d’alimentation efficaces.

### **Construire, c’est miser sur une infrastructure adaptée aux besoins et tournée vers l’avenir**

Les constructions d’infrastructures constituent le fondement de notre qualité de vie élevée et sont vitales pour le développement économique de la Suisse. Il faut compter plusieurs années, voire une génération entre la planification et la mise en service de grands projets d’infrastructure dans notre pays. C’est trop long. Les procédures d’autorisation doivent être accélérées afin qu’elles puissent suivre le développement de notre pays et que la Suisse puisse maintenir ses standards élevés.

#### **Les solutions qui s’offrent à une Suisse constructive:**

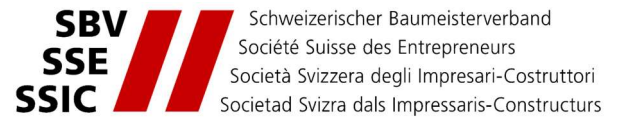
- **Sécurité juridique et conditions-cadres claires** telles que l’élimination des contradictions, par exemple entre la protection de la nature et du paysage et la décision d’étendre les installations de production d’énergie renouvelable.
- **Optimisation des processus d’autorisation.** Réduction de la complexité, accélération des procédures d’autorisation en imposant le respect des délais: si un délai prévu n’est pas respecté par les autorités compétentes en matière de permis de construire, une demande de permis de construire est automatiquement réputée approuvée, en particulier dans le cas des procédures dites «simplifiées». Délais d’opposition courts et limitation des possibilités d’opposition. Exploiter les possibilités offertes par la numérisation.
- **Planification à long terme et garantie de financement** pour l’entretien et l’extension des infrastructures nécessaires et d’importance stratégique. Création et garantie des ressources nécessaires au niveau des communes, des cantons et de la Confédération.

### **Construire, c’est protéger le paysage et le sol malgré la croissance**

Selon les prévisions, la population suisse devrait atteindre plus de 10 millions d’habitants. Dans le même temps, l’accent est de plus en plus mis sur la protection du paysage et de la nature. Outre des logements supplémentaires, il faudra également plus d’infrastructures de transport pour approvisionner la population en marchandises, mais aussi pour assurer les flux de touristes et de pendulaires de manière durable. Afin de protéger le paysage, les bâtiments doivent être remplacés en fonction de leur situation et les infrastructures doivent être davantage construites dans le sous-sol.

#### **Les solutions qui s’offrent à une Suisse constructive:**

- **Penser les transports de manière stratégique**, par exemple au moyen de concepts de chaînes de transport multimodulaires, avec places de transbordement pour la distribution de détail dans les zones résidentielles, grâce auxquelles les marchandises arrivent à destination par des voies rapides et écologiques.
- **Bases juridiques et conditions-cadres claires** nécessaires pour la construction souterraine et de nouvelles formes de coopération dans le cadre de projets de construction en Suisse.



- **Nouvelles constructions de remplacement** qui exploitent optimalement la surface disponible et qui, grâce à de nouvelles normes de construction, atteignent des valeurs énergétiques supérieures à celles des bâtiments assainis. Les nouvelles constructions de remplacement méritent par conséquent le même soutien que les rénovations apportant des améliorations énergétiques.

## **Nous prenons nos responsabilités.**

Pour une excellente qualité de la construction, il faut des professionnels bien formés et donc des entrepreneurs. Nous sommes des employeurs importants et créons des places d'apprentissage dans le domaine de la formation, cela dans toutes les régions du pays.

### **Assumer ses responsabilités, c'est créer des conditions de travail modernes**

Le secteur principal de la construction offre aujourd'hui des emplois importants dans toutes les régions de la Suisse. Il souhaite continuer à le faire et rester un employeur attrayant à l'avenir. L'évolution des besoins des clients et l'évolution de la société rendent indispensable la modernisation d'un droit du travail moderne.

#### **Les solutions qui s'offrent à une Suisse constructive:**

- **Modèles de temps de travail flexibles** permettant un temps de travail annuel, une compensation flexible et des accords individuels entre le travailleur et l'employeur.
- **Prévoyance professionnelle sûre et moderne**, d'une part grâce à la révision nécessaire en urgence du deuxième pilier avec une réduction du taux de conversion, mais aussi grâce à un assouplissement de l'âge de la retraite.

### **Assumer ses responsabilités, c'est investir dans la main d'œuvre qualifiée**

Dans le secteur principal de la construction, plus de 80 000 professionnels s'engagent chaque jour dans un environnement de travail diversifié et exigeant. Dans certains cantons, ils représentent plus de 10 % des salariés. Les exigences des collaborateurs et des cadres pour l'exercice de leur profession évoluent en raison du développement technique, de la numérisation et des attentes des maîtres d'ouvrage et de la société à l'égard de la «construction». Ceci, associé à l'évolution démographique, constitue un défi pour la branche. Les entrepreneurs souhaitent à l'avenir continuer à former et à embaucher suffisamment de professionnels bien formés.

#### **Les solutions qui s'offrent à une Suisse constructive:**

- **Formation axée sur le marché du travail.** La formation scolaire initiale obligatoire ainsi que les formations initiales et continues propres à la branche se concentrent sur la transmission d'aptitudes et de compétences qui sont directement nécessaires et utilisées sur le marché du travail (matières STEM, numérisation).
- **Pilotage du paysage éducatif basé sur des données** qui examine et montre quelles mesures de formation sont efficaces et demandées sur le marché du travail. Le paysage éducatif est optimisé de manière ciblée sur cette base.
- **Renforcement de la formation professionnelle**, en créant des conditions-cadres optimales comme des processus non bureaucratiques pour les entreprises formatrices, un soutien des secteurs dans la création de profils professionnels durables et dans la publicité pour les métiers, par exemple en faisant la promotion des salons et des championnats professionnels.

### **Assumer ses responsabilités, c'est recycler au lieu d'éliminer**

Les entrepreneurs recyclent déjà depuis des décennies et travaillent sur des procédés innovants pour recycler et utiliser un nombre croissant de matériaux de démolition dans un circuit fermé. En conséquence, 75 % des matériaux d'excavation et 70 % des matériaux de démolition sont déjà réutilisés aujourd'hui. Notre branche est une pionnière du recyclage et souhaite recycler encore plus.

#### **Les solutions qui s'offrent à une Suisse constructive:**

- **Harmoniser prescriptions et état de la technique** afin que les normes et réglementations trop anciennes n'empêchent plus l'utilisation de matériaux recyclés récents. Il est nécessaire d'accélérer l'adaptation des normes et d'assurer un transfert de connaissances entre le secteur de la construction et les responsables des pouvoirs publics, qui doivent jouer un rôle d'exemple.
- **Un maître d'ouvrage public, qui soit aussi un pionnier** au niveau de la commune, des cantons et de la Confédération, en exigeant des matériaux de construction recyclés de dernière génération pour la planification de ses ouvrages dès l'appel d'offres.
- **Renforcer la production nationale**, avec des pouvoirs publics qui privilégient les matériaux de construction nationaux et recyclés dans leurs projets de construction et soutiennent l'extraction nationale et la mise en décharge des matériaux de construction minéraux.